

**Etre activé, voie passive ?
Invitation à dépasser les paradoxes des
politiques d'insertion**

Rapport de synthèse - décembre 2012

Isabelle De Vriendt (Chargée de projets)

**Avec les contributions de Marie-Rose Clinet (Flora), Eveline Cortier (Flora),
Nathalie Delaleeuwe (CBCS), de Sofie Giedts (Flora), d'Anne Snick (Flora) et
de Bernard Van Asbrouck (FOREM Conseil)**



Avec le soutien du Fonds social européen

Sommaire

Introduction	3
Quels pièges pour les associations et leurs publics ?	5
Quelles clés pour comprendre l'impasse ?	9
Activation : une conception de l'emploi éloignée d'une vision genrée du travail.	12
Quelles opportunités pour les associations et pour la société ?	16
Pour aller plus loin	26
Annexe	28
Perte de citoyenneté et paradoxes sociétaux des politiques actives de l'emploi - Bernard Van Asbrouck (FOREM)	

Introduction

Dans un monde en crise où beaucoup parlent de croissance, les politiques perçoivent l'activation comme un moteur pour rendre le citoyen ou la citoyenne actif-ve et productif-ve sur le marché de l'emploi. La politique de l'activation, est pratiquée depuis une petite dizaine d'années en Flandre, elle l'est maintenant aussi en Wallonie et à Bruxelles, et est soutenue par l'Union européenne. Dans un contexte où l'économie est sclérosée par les faillites successives, les délocalisations et les banqueroutes, la société civile la pointe du doigt. La conception visant à développer une approche proactive et individuelle face à la recherche d'emploi a en effet des effets pervers : exclusion accrue en cas d'échec, renforcement du sentiment de culpabilité, apologie de l'individualisme et de la politique libérale qui sous-tend les rouages de notre société.

Face à ce paradoxe, un autre paradoxe : l'obligation, dans une certaine mesure, pour de nombreuses associations d'insertion de participer à cette politique, puisque les agences d'emploi orientent leurs publics vers des formations, de l'alphabétisation aux programmes de promotion sociale. Cette dynamique pose de nouvelles questions aux acteurs d'insertion : motivation des publics, inadéquation entre les exigences d'insertion et le contexte socioéconomique, finalités du travail social – entre opérationnalisation d'un programme prédéfini et créativité au service d'une société plus inclusive, l'équilibre est difficile à trouver.

Au travers de nos différents projets, les formateurs rencontrent tant en Flandre qu'en Wallonie et à Bruxelles des manifestations concrètes de ces questions globales. Comment aborder un groupe dont la première motivation, pour participer à une formation, est de conserver ses acquis sociaux ? Faut-il proposer ou imposer à un groupe de réaliser un projet collectif propre dans une dynamique... participative ? Quelle conciliation entre coaching et aide contrainte ? Ces questions ne se posent pas uniquement dans le cadre de l'insertion professionnelle ; on les rencontre aussi dans d'autres contextes : accueil des primo-arrivants et programmes d'intégration (*inburgering*), activation sociale pour les personnes éloignées de l'emploi, secteur de la santé, etc.

La journée d'étude «Etre activé, voie passive ? » du 25 octobre 2012, préparée avec le concours de nombreux acteurs francophones et néerlandophones issus des secteurs de la santé, de l'insertion, de l'intégration, avec les approches croisées des associations de terrain, du milieu universitaire, de l'administration et de la société civile, avait pour objectifs d'identifier risques, enjeux et paradoxes de l'activation, de donner sens au travail d'insertion dans un contexte de crise et de comprendre l'intérêt, le pourquoi et le comment d'une co-création

du vivre-ensemble, pour tous les citoyens et les citoyennes, avec une valorisation de tous les talents et une approche sensible au genre.

Après une contextualisation et un état des lieux des politiques d'activation, assurés par Bernard Van Asbrouck (FOREM Conseil), Anne Snick (asbl Flora) et au sein de 4 ateliers axés sur les réalités des associations et de leurs publics, de nouveaux ateliers ont co-construit des axes de travail pour sensibiliser et pour (ré)agir aux paradoxes liés à l'activation, dans une dynamique de soutien mutuel (échange de bonnes pratiques) et de projection dans un avenir somme toute très proche (actions de communication, mémorandum, émergence de nouvelles pistes).

Les ateliers ont pu dégager des pistes d'action, présentées ci-dessous. Ces pistes seront travaillées au sein de groupes de travail mis sur pied par l'asbl Flora et qui permettront la concrétisation de pistes pour un changement vers une société plus durable.

Ont participé aux rencontres préparatoires et/ou à la journée d'étude les associations suivantes : ABVV, ABVV Vlaams-Brabant, ACFI-FIAS, ACV Brugge-Oostende-Westhoek, Agence Alter, ALEAP, Bruxelles Laïque, CAAMI-HZIV, CBCS, Centre pour l'Egalité des Chances et la Lutte contre le Racisme, CFFB, CPAS Charleroi, CPAS Saint-Gilles, CSC-BHV, CSCE, CSEF Namur, Dagactiviteitencentrum , De8 - Antwerps Integratiecentrum, De Link, FeBISP, Fédération des CPAS de Wallonie, Femma, Forem conseil, Forem Conseil Tournai, Forma, FUNOC, Groep INTRO , Idée 53, Institut pour l'Egalité des Femmes et des Hommes, Interfédération des EFT et OISP, IVCA CAW De Terp, Katholieke Hogeschool Leuven, Kruispunt MigratieLeren Ondernemen, Maks vzw, Maison Maternelle le Kangourou, Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Education permanente), Mirec, Mission Locale Saint-Josse, Mode d'emploi / Vie Féminine, MOC, Nederlandstalige Vrouwenraad, OCMW Kortrijk, Pacte territorial de Bruxelles, Pianocktail, Proxiservice, Samenlevingsopbouw Oost-Vlaanderen, Service d'Insertion Sociale le Sac à dos, SPP Intégration sociale, STEBO, Synergie Solidaire, Thomas More Hogeschool, UCL-CRIDIS, UHasselt, VDAB Antwerpen, Vluchtelingenwerk Vlaanderen, Vormingplus Antwerpen et Vie Féminine Bruxelles.

L'asbl Flora tient à remercier ces organismes pour leur contribution à la réflexion et à la mise en place de pistes d'action concrètes.

Quels pièges pour les associations et leurs publics ?



1. L'activation et le public visé

Pour les acteurs de l'insertion (au sens large du terme), il appert que le discours véhiculé par les politiques d'activation, plutôt que de favoriser une intégration des plus marginalisés, creuse au contraire le fossé entre ceux-ci et ceux qui ont pu prendre une place dans la société.

Ce discours politique est relayé et intégré par le monde économique, les institutions et une majorité de citoyens. Il renforce un sentiment de méfiance et, par là, une volonté de contrôle croissante à l'égard des personnes sans emploi, sans papiers, sans santé, sans statut. Ce contrôle est implicitement (et parfois aussi explicitement) légitimé par l'étiquette de « profiteurs-euses » qui colle à la peau de ces personnes dont la dignité est garantie par notre système de sécurité sociale, mais que l'on pointe du doigt comme « maillons faibles », à l'image des émissions de télé-réalité de la première heure.

Ce discours d'une exclusion des personnes en cas de « non-retour sur investissement » est tenu et intégré par nombre de citoyen-ne-s, d'entrepreneur-e-s, d'hommes et de femmes politiques et entraîne une constante tension vécue par les personnes visées par ces discours, tensions qui renforcent la précarité et/ou peuvent entraîner une déliance, à l'opposé des effets attendus par les politiques d'activation.

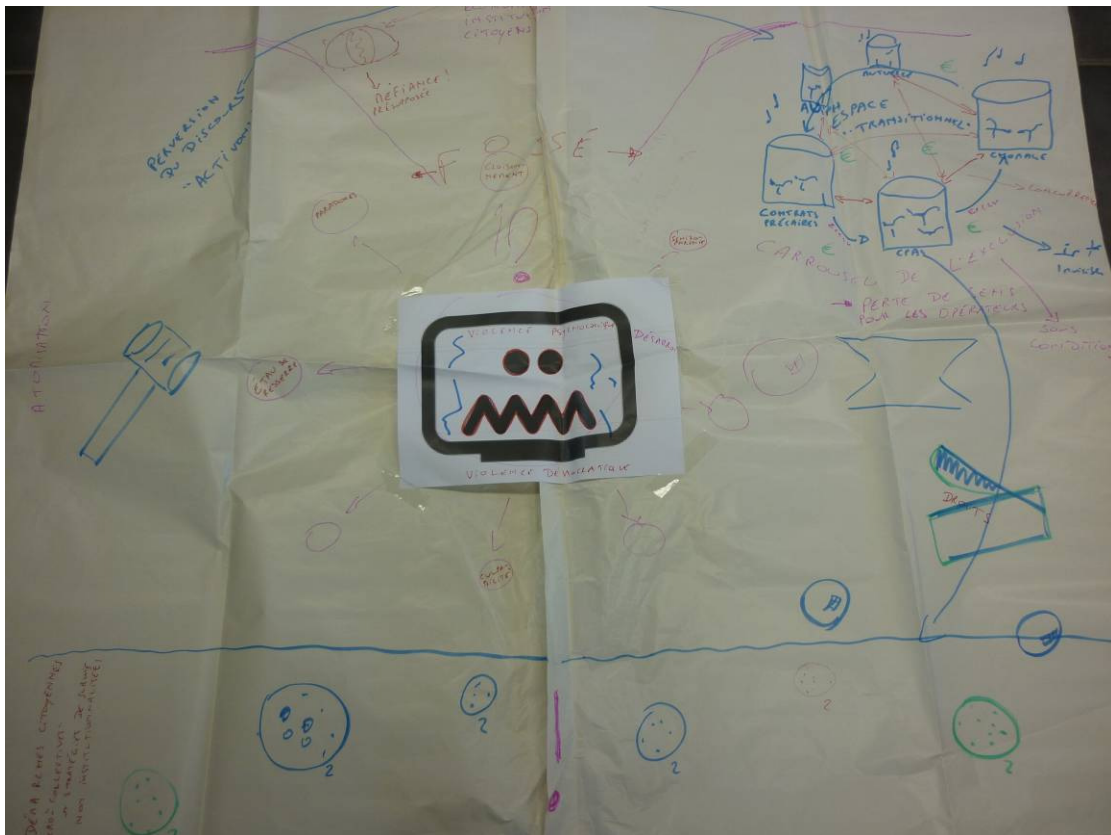
Ainsi, entre le marteau « bienveillant » de l'autonomisation et l'enclume des droits à maintenir, l'étau se resserre ; il opère une violence psychologique sur les personnes « à activer » et plus globalement, une violence démocratique sur nos institutions. En effet, le discours est teinté de perversion : d'un côté, il pousse les personnes à s'activer (« Activons ») ; et de l'autre, celles-ci, si elles ne trouvent pas d'emploi, sont amenées à s'activer, effectivement, dans une institutionnalisation de l'exclusion. Les personnes, de plus en plus nombreuses, entrent alors dans le « carrousel de l'exclusion », et passent de « caisse » en « caisse » = contrats précaires, CPAS, chômage, mutuelle, AWIPH... Ces caisses (et leurs bénéficiaires) entrent en concurrence, tension qui peut aussi amener les exclus à sortir de ce carrousel et à devenir invisibles, sans plus aucun revenu solidaire. « On achève bien les chevaux ». Oui, car l'aide se fait, dans le cadre de l'activation, « sous conditions ». Les droits fondamentaux relevant de la dignité humaine sont mis à mal.

Dans cet espace « transitionnel » de l'exclusion, les opérateurs d'insertion perdent le sens de leur travail, on le verra plus tard. Quelle est la place des plus démunis ? Quels sont les garants de notre démocratie ? Quelles réponses apporter à l'exclusion et à la pauvreté ?

Du côté des personnes précarisées, qui vit les paradoxes d'une activation dans une société qui n'offre (ou ne reconnaît) plus assez de travail, le désarroi peut, dans le meilleur des cas, faire place à la création de bulles d'oxygène, qui naissent underground et qui, pour certaines d'entre elles, émergent et sont visibles. Il s'agit de démarches citoyennes « micro-collectives », qui développent des stratégies de survie non-institutionnalisées.

L'atomisation du tissu social par ces politiques d'activation peut également mener, chez la personne, à une culpabilité intrinsèque (qui apparaît quand on ne perçoit plus la nature structurelle de l'exclusion), au renforcement de l'isolement (cloisonnement) et/ou à des problèmes de santé mentale (schizophrénie, dépression...).

Il semble urgent, au nom de l'éthique et de la dignité humaine, de réagir et d'œuvrer pour l'épanouissement de tous.



2. Les associations prises en étau

Les tensions rencontrées au sein d'un organisme peuvent être des opportunités pour un changement, mais elles peuvent aussi représenter une menace, celle de voir effacée l'identité propre à l'organisme et donc, le sens de son existence et sa légitimité fondamentale, laquelle ne se calque pas (forcément) sur sa légitimité institutionnelle. Si les associations ne peuvent conserver une certaine latitude, elles risquent de perdre la créativité qui permet une dynamique de résilience – ce pour quoi, souvent, elles ont été érigées – et risquent d'entrer dans une souffrance institutionnelle qui peut leur être fatale.

Concrètement, quelles mesures politiques peuvent mener à une telle souffrance institutionnelle ?

La classification des personnes précarisées est un réel problème. Si elle a pour avantage de reconnaître les difficultés de chacun, elle a néanmoins pour effet d'installer et de figer les personnes dans leurs difficultés, sans réellement réfléchir à la manière de leur donner une place qui leur convient : on ne reconnaît l'apport d'une personne que par le travail (rémunéré) qu'elle accomplit ou par les compétences professionnelles qu'on lui attribue. Le travail est d'ailleurs conçu comme un cadre rigide auquel les personnes doivent pouvoir s'adapter, sans aménagements possibles et dans un temps qui garantit une certaine productivité, d'emblée. Ce n'est que lorsqu'il y a pénurie que l'employeur envisage la flexibilité qui garantit la durabilité de l'entreprise.

Par ailleurs, la fonction de contrôle s'imisce de plus en plus dans le travail social assuré par les opérateurs d'insertion. Ces deux fonctions sont distinctes, voire antinomiques. Les fusionner dans une seule et même personne ou institution, c'est introduire – symboliquement ou de fait – une attitude de méfiance qui pervertit les relations entre les personnes (aidées et aidantes) et qui rend, de fait, l'accompagnement social moins efficace, du fait qu'il n'est plus construit sur une relation de confiance : cette méfiance, progressivement mutuelle, amène à une incompréhension stérile et à une plus grande invisibilité tant des mécanismes d'exclusion que des leviers pour une insertion des personnes. Au final, l'activation, politique fondée sur le mythe d'un retour à emploi pourtant de plus en plus rare, se borne à fabriquer des mensonges. On peut parler, ici, pour les travailleurs sociaux, de souffrance éthique.

Pour suivre, la temporalité liée à l'activation exerce une pression, tant sur les personnes en insertion que sur les travailleurs sociaux. La reconstruction d'une personne, dans des cas de grande précarité, ne se résume pas à quelques mois d'accompagnement. Elle demande parfois des années de patience. L'urgence à

intégrer le marché de l'emploi opère une réelle violence, tant sur le public-cible que sur les organismes qui les encadrent. Ceux-ci sont amenés à sélectionner leurs publics pour atteindre les taux d'employabilité demandés au sortir des formations qu'ils dispensent, on leur demande implicitement de participer de la catégorisation envisagée par le politique et donc, bien souvent, à aller à l'encontre de leurs principes fondamentaux. De l'action sociale, axée sur la personne, l'activation met en place une action axée sur l'industrie. On ne donne pas d'autre choix aux associations que d'opérationnaliser une politique de cloisonnement, sans plus pouvoir jouer leur rôle de résilience, dans une créativité toute novatrice. ⁽¹⁾ De quoi se mettre des œillères sans plus avoir le temps d'inventer d'autres possibles en termes de participation des publics, quels qu'ils soient. De quoi décrocher et se sentir noyé-e par un système qui ne met plus l'humain au centre de ses préoccupations et qui, tout en se voulant efficace, a un impact opposé à celui (officiellement) escompté. Avec, pour effet, de réels décrochages, turn-over, absentéisme et dépressions, qui sont monnaie courante dans les associations.

Les associations devraient pouvoir se mettre en réseau, travailler dans une dynamique de partenariat et de complémentarité, développer des outils diversifiés qui les soutiennent dans leurs missions. Pourtant, de plus en plus, elles se trouvent elles-mêmes dans une situation de concurrence et de méfiance, et manquent de temps pour la mise en place et le suivi de telles dynamiques résilientes.

L'économie sociale elle-même est vue comme un moyen pour les plus précarisés d'intégrer le système économique en place, et non comme une alternative, pour tous, à une économie de marché qui a pourtant montré ses limites et ses travers (déshumanisation, discriminations, marchandisation, pollution).

Et quand on sait que le marché de l'emploi n'offre pas à aux personnes en insertion les ouvertures pourtant prévues par le système (emplois), ou que celui-ci est en droit d'imposer des conditions de travail difficiles (emploi jusqu'à 60 km du domicile, bas salaires, horaires coupés) et qui peuvent altérer l'équilibre de la personne et/ou de sa famille (d'autant plus si celle-ci est monoparentale), on se demande quel est le rôle réel et caché que les responsables politiques souhaitent attribuer aux organismes d'insertion. Bienvenue en Absurdie !

¹ A moins d'être constamment novateur, dans le cadre d'appels à projets, sans jamais avoir les moyens – financiers, entre autres – pour pérenniser leurs actions résilientes.

Quelles clés pour comprendre l'impasse ?

1. Perte de citoyenneté et paradoxes sociétaux des politiques actives de l'emploi (Bernard Van Asbrouck, conseiller général FOREM) ⁽²⁾

Les politiques actives de l'emploi inaugurent une nouvelle rationalité politique.

Le passage de l'Etat providence à l'Etat social actif signe un nouveau rapport entre le « politique » au sens large et les citoyens.

Le « politique » n'est plus là pour prendre en charge collectivement les risques individuels mais pour responsabiliser les individus sur le risque collectif.

Les politiques actives mises en œuvre début des années 2000 commencent à porter leurs fruits et force est de reconnaître qu'ils ne sont pas exactement ceux qui en étaient escomptés. On peut constater l'augmentation forte de la précarisation, du stress et du décrochage sociétal au sein de la population directement concernée par ces politiques. Ce que ces politiques n'avaient pas comme intention.

Que s'est-il passé ?

Deux points clés permettent de comprendre les origines de ces dérives :

1°. Le nouveau « sacré »

Les politiques actives partent d'une hypothèse que l'on sait désormais fautive : si quelqu'un est compétent et qu'il fait ce qu'il faut pour, il trouvera certainement un emploi à la hauteur de ses compétences, qui lui permettra de vivre une vie socio-économique digne.

Dans un marché ouvert et dérégulé, cela revient à vivre dans ce que Paul Jorion nomme « la religion non théologique ».

Le marché est le nouveau sacré. Avant si on faisait bien ses prières, on était exaucé par Dieu (religion théologique). Maintenant, si on fait bien ce

² Bernard Van Asbrouck développe sa réflexion dans un article publié en décembre 2013 dans le *E-Coulisses* de l'asbl Flora (lettre d'information) et reproduit en annexe dans le présent document.

qu'il faut, le marché va nécessairement exaucer nos désirs d'emploi digne de nous.

C'est le même fondement même si ce n'est pas la même religion. Le problème est que la religion non théologique du marché a toujours raison. Si nos prières ne sont pas exaucées, c'est la preuve que vous n'avez pas bien prié. Si vous ne trouvez pas d'emploi ou qu'il n'est pas digne de votre citoyenneté, c'est que vous ne faites pas ce qu'il faut.

Dans les politiques actives, une dimension fondamentale est évacuée dans les pratiques par la foi non théologique dans le marché-Dieu, c'est la capacité du marché à exaucer les prières, à offrir l'emploi nécessaire. Le défaut évident de contrepartie du marché n'est pas pris en compte dans ces politiques.

2° Le déséquilibre éthique

Le professeur Arnsperger (³) l'a bien montré : il y a deux éthiques dans les politiques actives :

- **l'éthique de la responsabilisation** qui va mettre l'accent sur la responsabilité du citoyen et développer des pratiques de contrôle, d'évaluation et de sanction ;
- **l'éthique de la sécurisation** qui va développer une offre de ressources adéquates pour permettre aux citoyens de répondre à leurs devoirs et de rendre compte de leurs responsabilités.

Ces deux éthiques sont clairement structurées dans les politiques actives belges. Au Fédéral : la responsabilisation ; au Régional : la sécurisation. Le problème vient que dans les pratiques, la sécurisation correspond plus à de l'encadrement comportemental qu'à de la sécurisation au sens plein du terme telle qu'on peut la mesurer au Danemark.

Ce déséquilibre et cette foi non théologique au marché vont mettre tout le poids de la responsabilité du risque collectif (caractéristique des politiques actives) sur les épaules les plus fragiles. Il s'ensuit une nouvelle question sociale en émergence qui n'est plus le chômage de masse mais

³ Christian Arnsperger, « Idéal de solidarité ou mascarade-in l'état social actif : un débat », *Revue nouvelle*, 2001

le décrochage en masse. Cette nouvelle question sociale a quatre dimensions entremêlées :

Dégradation de l'identité sociale

La stigmatisation sociale que crée l'intervention publique et médiatique sur le chômage, l'instabilité de l'emploi que produisent les processus de ressources humaines et la flexibilité du marché ont comme effet de dégrader cette image de soi que l'individu reçoit de sa société. Le décrochage revient là à reconstruire son identité sociale en changeant de société... Ce sont les mouvements d'appartenance groupale et de rupture que l'on observe, particulièrement chez les jeunes.

Transformation du rapport à la norme

A une norme publique linéaire coercitive de la nécessité s'oppose de plus en plus une norme individuelle d'accomplissement et d'opportunité. Cette nouvelle norme dite individualiste est justement celle que la culture socio-économique des marchés impose via les concepts de talents, de performance, etc. - tous construits sur des logiques individuelles. Le demandeur d'emploi doit être individualiste sur le marché mais soumis dans les politiques actives. Cette disharmonie est facteur de rébellion dans le vécu des mesures de la politique active.

Processus d'adaptation à la précarité

Avec le temps, les individus s'adaptent à la « petite misère » qu'on leur laisse à vivre et trouvent des modes de comportements qui intègrent cette dimension sociale. Ces comportements adaptatifs sont le ressort principal du décrochage parce qu'ils construisent avec le temps une autre cité à la limite de la légalité voire carrément dans l'illégalité.

Dégradation de la condition salariale

La valeur marchande de l'emploi se dégrade particulièrement pour les basses qualifications. Cette dégradation détruit la valeur morale du travail. A cette dégradation il faut ajouter la problématique de contrepartie du marché qui ne répond pas nécessairement aux multiples sollicitations que le demandeur d'emploi est tenu de produire pour ne pas perdre ses droits. Des cas de personnes qui ont envoyé des centaines de lettres de candidatures sans aucune réponse sont de plus en plus cités. De Gaulejac parle là de harcèlement social.

2. Activation : une conception de l'emploi éloignée d'une vision genrée du travail (Anne Snick, coordinatrice de l'asbl Flora)

Il y a quelques semaines, les travailleurs et travailleuses de Ford à Genk perdaient massivement leur emploi pour la simple raison que l'entreprise pouvait faire davantage de bénéfices ailleurs. Entre-temps, d'innombrables organisations se décarcassent pour « activer » les demandeurs d'emploi sur le marché du travail. Sont-ils les gravatiers de l'économie ? Ou bien peut-on envisager les choses sous un autre angle ?

La nouvelle de la fermeture de Ford Genk est tombée la veille de la journée d'étude que Flora organisait sur le thème « Être activé, voie passive ? ». Pour comprendre pourquoi la notion d'activation suscite autant de débats, il est peut-être bon de rappeler brièvement le contexte. Au siècle dernier, les individus - ou du moins les hommes - avaient généralement la perspective d'une carrière à vie qui leur permettait d'entretenir leur famille. À l'époque, la sécurité sociale était une protection pour les 'revers de fortune' au cours de la carrière individuelle. Une personne pouvait tomber malade, se retrouver temporairement sans travail ou être trop âgée pour travailler. La sécurité sociale impliquait que la communauté contribue à supporter de tels risques, de sorte que ceux-ci ne reposent pas uniquement sur les épaules de l'individu en question.

En outre, le fait que l'on ait choisi d'organiser cette solidarité via la redistribution de l'argent est non négligeable. Celui qui ne peut (plus) garantir un revenu, pour cause de maladie, d'un revers de fortune ou d'un âge avancé, perçoit un revenu de remplacement. En réalité, la notion de 'sécurité sociale' est ainsi réduite à celle de 'sécurité financière'. La solidarité ne consiste pas à garantir aux individus qu'ils puissent (continuer à) faire partie intégrante du tissu social, même s'ils ne sont plus employés. Au lieu de cela, on met à leur disposition les moyens financiers leur permettant de continuer à acheter des services et des produits et de continuer, dans une certaine mesure, à participer à la *vie économique*. Le fait que les adjectifs 'financier', 'économique' et 'social' soient presque des synonymes, est à cet égard éloquent. Il montre la mesure dans laquelle notre idée de l'humanité, de la solidarité et de la société est monopolisée par l'économie monétaire. Celui qui n'a pas d'argent ne peut manifestement pas être membre du tissu social et perd sa position sociale. Et pour rétablir ou assurer cette position sociale, il suffirait donc de donner de l'argent. Du moins, cela semble être la logique sous-jacente de la sécurité sociale actuelle.

On le sait depuis quelques temps : octroyer des allocations sociales sous forme monétaire ne permet pas la création d'une *forme* sociale de sécurité et de solidarité. Au contraire, cela place la personne dans une position purement passive, cela la rend dépendante des autres et engendre une perte de contrôle et d'autonomie. La sécurité sociale sous cette forme conduit donc, dans un certain sens, à une situation sociale incertaine. Le 'bénéficiaire' est dans une position de dépendance et il n'a plus aucune chance d'apporter quelque chose à la société. En effet, la solidarité avec les autres, elle aussi, se concrétise exclusivement via des contributions financières à la sécurité sociale, et celui qui n'a pas d'emploi ne peut donc contribuer à rien. Le revers de cette forme de sécurité 'sociale' est l'effilochage de la cohésion sociale. Plus encore, celui qui veut exercer une activité à l'extérieur en tant que bénévole, par exemple, pendant une période de chômage court le risque d'être sanctionné. En effet, celui qui se dévoue pour la société - le tissu *social* - est soupçonné de ne pas être disponible pour le marché de l'emploi, de ne pas être libre pour être « employé » pour la maximisation du profit des entreprises. La sécurité sociale est donc très certainement conçue comme une solidarité (comme une forme de travail 'social'), mais tant qu'elle est uniquement organisée de façon financière, son impact est au final asocial. Une étude récente a également démontré que l'argent détruisait le tissu social (⁴).

Les politiciens avaient également compris depuis longtemps que l'obtention (passive) d'une allocation est humiliante et condescendante, et que l'introduction d'un peu d'activité serait donc une valeur ajoutée. En outre, suite à des évolutions du contexte, le nombre de citoyens actifs qui contribuent à la sécurité 'sociale' est de plus en plus réduit par rapport au nombre 'd'allocataires'. Le vieillissement de la population, l'espérance de vie de plus en plus longue, mais aussi les restructurations et les délocalisations d'entreprises jouent ici également un rôle. Si la solidarité ne peut être réalisée que d'un point de vue économique et financier, elle manquera inévitablement à son devoir au moment où nous en avons le plus besoin et lorsque de nombreuses personnes dépendent de la solidarité, notamment en période de grandes crises économiques. La sécurité sociale rend donc les individus dépendants des autres, tandis que le groupe de ces 'autres' est de plus en plus restreint et court de plus en plus le risque de devoir lui-même compter sur la solidarité. On comprend intuitivement depuis quelques temps que le système n'est plus tenable et l'on cherche des solutions.

⁴ Lietaer, B. ,« Monnaies complémentaires redonnent du sens à nos échanges », in : Astruc, L., *(R)évolutions. Pour une politique en actes*. Arles : Actes Sud, pp. 96-116., 2012.

Id. , *Money and Sustainability. The missing link*, Axminster: Triarchy Press, 2012.

Pour libérer le demandeur d'emploi ou le pensionné de sa position dépendante et passive, et lui permettre d'être à nouveau 'actif', la logique monétaire sous-jacente n'a toutefois pas été rompue. La solidarité équivaut toujours uniquement à une contribution financière, et le travail social (contribuer à la solidarité) ne peut encore être fourni que par le travail productif (apporter sa contribution à la caisse de la sécurité sociale). Si l'adjectif 'social' est assimilé à l'adjectif 'financier', tandis que le 'travail' est réduit au fait 'd'être employable' dans le cadre de la recherche de bénéficiaires par les entreprises, il va de soi que devenir 'actif' se réduira également à devenir 'employable' pour la recherche de bénéficiaires des entreprises. Être actif peut alors seulement signifier que la personne concernée fait des efforts pour être à nouveau 'mobilisable' sur le marché de l'emploi. Les seniors doivent travailler plus longtemps, les jeunes doivent attendre plus longtemps la solidarité, et celui qui reste trop longtemps au chômage voit son allocation rapidement décroître. Et tout cela alors que l'ensemble du fonctionnement de la société a été rendu presque entièrement dépendant de l'argent, et que le travail colossal que les individus accomplissent les uns pour les autres est uniquement reconnu comme travail s'il y a échange d'argent. La *sécurité sociale* est donc une sécurité financière rendue dépendante des efforts consentis par le demandeur d'emploi pour être le plus rapidement et le plus longtemps possible mobilisable pour la *sécurité économique* des entreprises.

Entre-temps, une autre complication est apparue. Autrefois, la sécurité sociale était une sorte de matelas collectif auquel les individus pouvaient se raccrocher en cas de mésaventure au cours de leur carrière individuelle. Aujourd'hui, il ne s'agit plus de mésaventure individuelle, mais de chômage massif et structurel. Petit à petit, les individus éprouvent également de plus en plus de difficultés à contribuer, par le biais d'un travail salarié, à la solidarité avec les autres, mais aussi à constituer leurs propres droits à des allocations (chômage, pension). Par conséquent, il n'y aura à la longue tout simplement plus assez d'argent pour maintenir cette réalisation strictement financière de la sécurité sociale. La politique pourrait réfléchir à la façon de concevoir autrement cette solidarité, et de reconstruire une véritable sécurité 'sociale', pour échapper ainsi aux pièges financiers. Mais actuellement, la seule chose que l'on puisse manifestement concevoir du côté politique est que les chômeurs - qui sont écartés du tissu 'social' (c'est-à-dire économique) - sont davantage encouragés à prendre leurs 'responsabilités' et à se rendre à nouveau disponibles pour le marché de l'emploi. Le fait que ce marché de l'emploi n'est plus intéressé par leurs efforts et emploie plutôt des machines que de la main-d'œuvre ou préfère délocaliser n'est, bien sûr, pas la responsabilité des demandeurs d'emploi, mais on préfère l'oublier, par commodité sans doute. Plutôt que d'assumer la responsabilité collective des mésaventures individuelles, la sécurité sociale s'est aujourd'hui

transformée en une responsabilité individuelle des conséquences collectives de la course effrénée des entreprises aux bénéfices. Il est donc peut-être trop facile de désigner les entreprises coupables du champ de bataille social que l'Europe devient actuellement. Le fait que le travail soit réduit au travail productif et que cela se déroule dans un contexte monétaire qui les oblige à être compétitifs et concurrentiels, n'incombe pas aux entreprises proprement dites, mais bien à une politique socio-économique qui réduit tout à des valeurs monétaires.

La Belgique a la chance que la crise économique ne la touche pas aussi durement que le sud de l'Europe : la Grèce, l'Espagne ou l'Italie. Il existe également de nombreux projets et organisations qui s'emploient à 'activer' les plus vulnérables sur le marché de l'emploi et qui obtiennent de bons résultats. Cela signifie que nous pouvons, pour l'instant encore, continuer à faire comme si nous étions sur la bonne voie, même si la fermeture d'une usine automobile est un mauvais signe qui montre qu'ici aussi, nous ne sommes pas à l'abri de la concurrence économique mondiale. Cependant, il semble y avoir une prise de conscience de plus en plus grande que la concurrence, la recherche de bénéfices et les recettes financières ne peuvent pas être les seuls critères de valeur sur lesquels la sécurité 'sociale' doit reposer. Il apparaît de plus en plus clairement que la concurrence et l'amour du gain font précisément office d'excuse pour priver des centaines de familles de leur revenu d'un seul coup et donc entraîner un désordre social, et, 'au passage', également épuiser les ressources naturelles et se désintéresser de l'environnement pour les générations futures.

Heureusement, nous savons qu'il existe de nombreuses autres façons novatrices pour les individus de s'organiser afin de répondre ensemble - d'un point de vue solidaire et social - aux besoins des individus. Cette journée d'étude est un espace pour les rendre visibles, et pour en co-créer également de nouvelles, dans le souci d'un bien-être pour tous et pour la planète.

Quelles opportunités pour les associations et pour la société ?



1. Echanger des bonnes pratiques et travailler en réseaux

La grille d'Ardoino comme fil rouge

A partir des doléances exprimées par les travailleurs sociaux et correspondant aux problèmes qu'ils rencontrent et vivent dans un contexte d'activation, le groupe de travail a pu partager, explorer voire inventer des pistes pour s'éloigner de ce « mur des lamentations », à partir de là où ils sont.

Ces réflexions et pratiques ont été classées selon la grille d'Ardoino et ses cinq niveaux (individu, relation, groupe, organisation, institution) ⁽⁵⁾, de façon à appréhender au mieux la complexité de la situation vécue au sein des organismes d'insertion. Parcours échelonné, articulé entre diagnostic et pistes...

Niveau individuel : le travailleur social comme individu

Face au sentiment d'impuissance que le travailleur social peut ressentir tant sa charge de travail relève du défi, face à la réalité structurelle de l'exclusion, en regard du caractère polyvalent des tâches à assumer et au vu de la subjectivité qui peut orienter le travail réalisé, les personnes ressources peuvent apporter un réel soutien, au travers de formations, de supervisions (notamment dans des centres de santé mentale) et d'informations structurées et mises à jour, qui concernent la réalité de terrain et qui sont empreintes d'une approche sensible au genre, de façon à garantir une diversité des approches et à ne pas s'enfermer dans des stéréotypes qui fermeraient certaines portes aux personnes en insertion.

Alors qu'il se voudrait « passeur » de résilience, le travailleur social peut se sentir instrumentalisé et réduit au rôle de sous-traitant et d'agent de contrôle, et donc en inadéquation avec sa propre éthique et les missions de son institution. Au

⁵ Jacques ARDOINO est le fondateur de l'approche multiréférentielle en sciences humaines.

Lire aussi PIROTTON G., « Comprendre les réalités sociales : questions de niveaux », <http://users.skynet.be/gerard.piroton/Textes-site-DW08/Ardoino-niveaux-intelligibilit%E9-sociale-GP-ligne.pdf>

risque de ne pas correspondre aux injonctions des instances subsidiaires, il est important de garantir une authenticité dans la qualité du travail réalisé, et ce en prenant du recul par rapport aux pouvoirs subsidiaires et en récupérant sa zone de pouvoir.

Niveau interpersonnel: le travailleur social avec son public, ses collègues, ses partenaires

Les politiques d'activation confrontent le travailleur social à des problèmes multiples, en particulier dans ses relations avec son public : renforcement de la précarité chez les personnes les plus vulnérables, exclusion des personnes « inemployables », discours factices pour maintenir ses droits, problèmes de santé mentale, agressivité, souffrance institutionnelle et démotivation de publics mis sous pression, activés mais ne parvenant pas à concrétiser leur projet professionnel. Face à ces réalités et en fonction du problème, le travailleur social peut fournir au public des outils pour se défendre et pour comprendre le système, amener la personne en insertion reconnaître ses difficultés et à mettre en place un projet de développement personnel global qui renforce confiance en soi et compétences, travailler en réseau avec des partenaires qui puissent apporter une complémentarité dans le travail d'insertion.

La souffrance institutionnelle dans laquelle sont plongés les publics peut amener ceux-ci à avoir des comportements agressifs. Il est important de créer un lien avec ces personnes et de leur offrir une écoute, en leur donnant également les moyens de traiter l'émotion et de gérer les conflits. Outre un important travail sur l'estime de soi et la confiance en soi, il est important de voir à quoi l'agressivité répond et de « détourner » celle-ci vers l'institution, dans une grande transparence et en rendant visibles les objectifs de l'organisation, du travailleur social et du bénéficiaire.

Niveau groupal

Face à l'isolement des publics précarisés et à leur découragement bien compréhensible devant des mesures sous forme d'ultimatums, de nouvelles méthodologies émergent et visent à renforcer les personnes au travers du groupe. Ainsi, des sessions d'information pour les primo-arrivants animées par des pairs déjà installés en Belgique, des approches créatives et artistiques pour stimuler les apprentissages, et où le groupe est partie prenante (jeux de rôles, création de medias...). Il s'agit donc de renforcer des dynamiques qui partent des groupes et de leurs besoins, en utilisant des méthodologies adaptées axées sur le dialogue, sur le récit de vie, sur le développement de projet socioartistique...

Niveau organisationnel : le travailleur social dans son organisation

Il est important que les réalités vécues par les équipes professionnelles, au sein des organisations, puissent être relayées auprès des conseils d'administration, de façon à ce que les travailleurs sociaux puissent trouver un soutien structurel au sein de leur organisation.

Par ailleurs, les demandes issues des personnes exclues sont multiples. Face à des situations complexes, les associations préfèrent renvoyer les publics vers d'autres structures, elles-mêmes n'ayant que peu de temps pour approfondir des situations qui échappent à leur champ d'action.

Ainsi, c'est auprès de partenaires, dans différents réseaux de professionnels, que les publics peuvent trouver soutien et ressources. Malheureusement, les organisations sont confrontées au turn-over, qui empêche une continuité dans travail de relais et qui fragilise le travail en réseau : les travailleurs sociaux ne connaissent pas suffisamment les partenaires-ressources et ne sont pas assez en lien avec eux. En réalité, la relation de personne à personne est celle qui est la plus porteuse, dans les collaborations entre organisations. Le travail en réseaux, les rencontres entre partenaires sont donc précieuses et favorisent une réponse structurée aux problématiques rencontrées par les publics. Le tout est de faire que ce travail en réseaux apporte suffisamment aux partenaires pour que ceux-ci perçoivent clairement la plus-value de ces rencontres.

Niveau institutionnel : le travailleur social face au « système »

Accompagnement, contrôle, emploi, formation et relais auprès des politiques, les questions institutionnelles sont concentrées autour de ces cinq axes.

Le travail d'insertion amène toujours plus, dans la pratique, une confusion des rôles entre accompagnement et contrôle. Le travailleur social est amené à tenir les deux rôles, ce qui, d'une part, ne favorise pas les relations de confiance et de transparence entre travailleur social et bénéficiaire, et d'autre part, entraîne une attitude parfois biaisée voire schizophrène du travailleur social, s'il ne se positionne pas clairement vis-à-vis de ... cette double injonction.

Par ailleurs, le système d'accompagnement est incohérent, pour ce qui est de sa temporalité : définir et construire un projet en 6 mois, cela peut relever du défi ! Surtout quand la personne concernée est « cassée » par des échecs répétés... Face à cette question fondamentale, il reste le travail accompli par le travailleur social et qui porte sur le développement personnel et le bien-être. Même si ces aspects ne sont pas reconnus par l'ONEM comme autant de pas vers l'insertion, le travailleur social les sait importants, voire vitaux ; constater l'impact positif d'un accompagnement sur la personne renforce manifestement le travailleur

social dans son refus de se cantonner à une approche professionnelle et cloisonnée de l'insertion.

Autre incohérence, celle de l'offre de formation, qui ne répond pas à la demande – d'autant plus importante qu'elle est aujourd'hui stimulée par le système d'activation - et qui, en amont de la congestion sur le marché du travail, « prépare » sans le vouloir les demandeurs d'emploi à la débrouille et à l'esprit de compétition, où le « meilleur » obtiendra sa place. Il faudrait mettre en place de nouveaux organismes qui accueillent les plus exclus, ceux à qui on refuse une formation ou qui n'aboutissent pas à un emploi après une formation, de façon à apporter un réel soutien à ces laissés-pour-compte du système actuel.

Pour suivre, nombreux sont les pièges sur le marché du travail : filières congestionnées aux côtés de filières ouvertes avec des conditions de travail précaires, emplois fermés à ceux et celles qui n'entrent pas dans les conditions du plan d'embauche, travail au noir qui précarise... Les organismes d'insertion, ici encore, vont multiplier les contacts avec les employeurs de façon à favoriser l'insertion des personnes. Des projets pilotes hébergent une multiplicité d'acteurs de l'insertion (CPAS, FOREM, Missions régionales...) de façon à faciliter la communication informelle entre des institutions où les informations officielles circulent parfois mal.

Au vu de ces nombreuses doléances, force est de constater qu'il manque un relais de ces réalités de terrain auprès du politique et des médias. L'enjeu est bien de pratiquer un lobbying de qualité avec les cabinets et les administrations pour qu'ils aient une meilleure connaissance de la pratique, de façon à orienter les législations dans le « bon » sens, celui qui sert à l'inclusion de tous et de toutes. Les fédérations de l'insertion jouent bien sûr ici un rôle central ; c'est avec elles qu'il s'agit de renforcer les liens, d'organiser des lieux de rencontre et de dialogue entre le « terrain » (en ce compris les travailleurs sociaux qui travaillent directement avec les publics, voire les publics eux-mêmes) et leurs représentants (fédérations et syndicats), dans une transversalité qui permet d'envisager la question de l'insertion dans son ensemble et dans sa complexité, dans une dynamique de co-construction.

2. Rêver et agir pour un autre paradigme

Point de départ

L'activation part d'une volonté d'impliquer tou-te-s les citoyen-ne-s dans le vivre-ensemble, que ce soit au niveau de l'emploi ou de la vie associative. Il s'agit de mettre en œuvre une politique où chacun-e a sa place, est acteur-trice dans la

société. Néanmoins, la mise en place d'une telle politique a, nous l'avons vu, de nombreux travers qui renforcent l'exclusion sociale, plutôt que de l'éradiquer. Il est donc pertinent de questionner la forme de vivre-ensemble que nous souhaitons, et d'explorer les manières de la concrétiser. Il s'agit donc bien d'aborder les politiques d'activation et leur mise en œuvre sous un angle novateur, pour une réelle contribution à la construction d'une société pour toutes.

Nous partirons de nos rêves pour ensuite identifier les pas concrets et possibles, à l'échelle de nos organisations, qui nous mèneront vers la réalisation (au début partielle) de ces rêves.

Nos rêves

Les rêves exprimés par les participants au groupe de travail s'articulent autour de deux axes : l'humain et le collectif, reformulés en deux questions centrales :

a) Comment réinsuffler de l'humain dans l'économie ?

L'économie est ici prise dans le sens de modèle de société. L'économie de marché développe une logique de profit qui exige des personnes et des associations des résultats quantifiés et des performances. On oublie que cette logique de profit, cette exigence de croissance à tout crin reste un choix parmi d'autres. L'humain est un être vivant, à considérer avec dignité, il est aussi et surtout un être existant, dans toute sa complexité, avec ses ressources, ses projets, ses problèmes, etc. Pourquoi le soumettre, et avec lui, les associations, à une exigence unilatérale de « rentabilité », sans reconnaître leur qualité ? En effet, face à une économie fracturée entre temps de travail et inactivité (aujourd'hui, certains croulent sous le travail alors que d'autres n'en ont pas), il faudrait développer une économie qui permette à tout le monde de développer ses talents et de se ressourcer. Il s'agit ainsi de reconnaître les besoins et les compétences pour une émancipation, un échange de savoirs et une valorisation de chacun-e : avoir la liberté de concevoir une solution qui soit adéquate à sa propre personne.

Par ailleurs, l'économie actuelle rend invisibles et ne reconnaît pas un ensemble d'activités réalisées, nécessaires à la société et pourtant invisibles, non reconnues, parce que pas rémunérées. Le système marchand valorise certes une partie des activités, avec, comme effet pervers, une hiérarchisation des activités et des personnes, en fonction de leur rémunération. Que dire, dès lors, des personnes qui reçoivent une allocation, non pour leur activité (qu'elles assument, « gratuitement »), mais pour leur inactivité ! Quant aux personnes qui ne touchent pas d'argent, rémunération ou allocation, elles sont reléguées à la forêt

de Sherwood pointée par Bernard Van Asbrouck...

Enfin, tant du côté des personnes que des associations, les contraintes administratives sont toujours plus lourdes et participent de cette manière à exclure les personnes qui ne parviennent pas à remplir pas ces formalités administratives dans les délais. Si elles veulent rester dans le système économique en place, les personnes précarisées et les associations sont obligées de grossir leur dimension bureaucratique...

Comment, donc, développer une économie qui soutienne l'existence de chacun-e dans sa diversité et qui favorise son épanouissement dans la vie?

b) Comment inscrire le collectif dans la cité ?

Pour sortir de l'isolement et s'approprier les questions de la cité, les personnes ont besoin de s'inscrire dans des collectivités. Il s'agit d'entrer dans la richesse et le soutien que procurent les réseaux, les communautés, les associations. Partir de soi pour aller vers l'autre et les autres, tel est le mouvement que les associations souhaitent accompagner ou stimuler, dans le respect de chacun-e. La valorisation et l'estime de soi passent en effet par le regard de l'autre, la collectivité peut être le lieu d'un échange de savoirs, le début d'une (r)entrée en société.

De la même manière, face à l'exclusion croissante des personnes, les associations se trouvent parfois démunies, voire complices d'un système qu'elles dénoncent par ailleurs. L'exclusion sociale s'est institutionnalisée, elle est aujourd'hui structurelle. C'est aussi, pour les associations, un défi de construire des réponses adéquates et durables. Là encore, c'est en se mettant ensemble qu'il sera possible d'élaborer une approche et des actions résilientes. Comment, précisément, trouver des solutions collectives à un problème structurel?

Des pistes concrètes

a) Comment réinsuffler de l'humain dans l'économie ?

L'économie sociale est une alternative à l'économie classique. A l'heure actuelle, elle n'est envisagée que pour mettre à l'emploi les personnes précarisées. Le référent reste donc bien l'économie classique, laquelle n'est en rien influencée par l'économie sociale. Au contraire : l'économie sociale est maintenant soumise à une obligation de résultats, et vue comme une étape, pour les personnes précarisées, dans l'intégration dans le marché du travail classique. Elle doit au contraire être reconnue comme telle, et même permettre aux entreprises classiques d'intégrer les différents axes de travail indispensables à la société (à côté du travail productif : travail social, travail de soin et travail pour soi).

L'auto-gestion, telle que pratiquée dans les maisons médicales, est un système qui fonctionne sans hiérarchisation. Les équipes s'autogèrent. La **co-gestion ou**

co-construction, elle, pratiquée à l'Espace citoyen (CPAS de Charleroi, Marchienne-au-Pont) et au Centre civique espagnol, notamment, permet également d'insuffler de l'humain dans le fonctionnement: ce qui s'y fait part du public. Des comités d'habitants et de professionnel-le-s amènent les idées. Chacun-e est impliqué-e dans la gestion du lieu, du contenu et des thématiques abordées. D'autres exemples encore foisonnent (Villes en transition, Le monde est dans mon assiette...). Ils peuvent servir de moteur pour développer des dynamiques participatives dans les entreprises.

Les **dynamiques de volontariat et de solidarité** doivent être valorisées selon un système qui ne recourt pas (uniquement) à l'argent.

b) Comment inscrire le collectif dans la cité?

Favoriser le collectif au niveau micro et méso: c'est le plus important ; le politique doit pouvoir aider les citoyens à dégager du temps pour penser la mise en place de ces dynamiques collectives locales. Suivre une logique bottom up pour ensuite l'étendre à une grande échelle. Renforcer les dynamiques de cohésion au niveau local pour favoriser le lien entre tou-te-s les citoyen-ne-s, en intégrant les plus démunis-e-s (mixité des publics) et en réduisant l'écart entre le secteur social et les employeurs (cf Forum social Kempen, à Geel).

Prise de conscience de la problématique structurelle. Lutter contre le populisme, lutter contre l'invisible.

Jeux de pouvoirs: cela fait référence à la hiérarchie. Du point de vue politique, on sort souvent des idéaux et ce sont les jeux de pouvoir qui prennent le pas. Cela a une incidence sur notre travail: les subsides soutiennent de nouveaux projets, on est obligés d'abandonner les anciens. Sur le terrain, ce sont les travailleurs-euses et les usagers qui sont les victimes de ces luttes. Plus globalement, cela met en danger tant la durabilité d'un projet que la crédibilité de notre travail.

Systèmes de valorisation des différents types de travail : il s'agit de reconnaître la plus-value du temps consacré au travail de soin (aidants proches, intégration de la dimension de soin sur le lieu de travail, aménagement des horaires de travail) et de repenser la notion même de travail dans une éthique de partage et de reconnaissance. Entre ici en jeu la valorisation des talents et la stimulation du vivre-ensemble, via, par exemple, des Services d'Echanges Locaux (SEL), sans entrer dans une logique coercitive. Pour mettre des balises à des systèmes collectifs de valorisation, il est important d'asseoir ces dynamiques sur la notion de bien commun.

Bien sûr, ces pistes doivent être approfondies par la suite, au travers de nouvelles réunions (voir point 4 ci-dessous).

3. Sensibiliser l'opinion publique à la question de l'activation

Point de départ

L'activation est une question difficile, complexe à expliquer au grand public. Les personnes précarisées ne jouissent pas d'une image très positive et sont parfois perçus comme des « paresseux », des « profiteurs ». C'est le résultat d'années de discours politique dur en la matière.

Toutefois, la crise actuelle offre l'occasion de faire comprendre au public que dans un contexte de raréfaction de l'emploi, la politique d'activation telle qu'elle est menée actuellement perd de son sens puisqu'elle met en œuvre des mesures dont on sait qu'elles n'aboutiront que très difficilement.

La difficulté principale d'une communication efficace portant uniquement sur la question de l'austérité et surtout de l'activation réside dans l'ambiguïté du concept d'activation, lequel responsabilise les personnes en précarité en les enjoignant de suivre les démarches mises en place par les services d'accompagnement. Qui pourrait s'y opposer ? Le grand public est conscient que le chômage et l'inactivité isolent, démoralisent et déstructurent. La difficulté est de faire comprendre que l'activation sans emploi à la clé, sans les moyens nécessaires à un accompagnement qui tienne compte du rythme et de la réalité de vie des personnes est en réalité un jeu de dupes.

Le discours politique actuel a fâcheusement tendance à poser le problème sous l'angle de la fraude sociale, de la triche qui est pourtant dérisoire face à la fraude des entreprises. Il suffirait donc de « se mobiliser pour y arriver ». La responsabilité politique est gommée et renvoyée aux personnes marginalisées.

La justice sociale est en cause. Si des pistes de changement social – voire sociétal - sont à explorer (partage des richesses...), il s'agit, pour le groupe de travail, de sensibiliser l'opinion publique aux paradoxes de l'activation, et d'aller au-delà des stéréotypes qui favorisent l'exclusion accrue des « déjà-exclus », pour enclencher une réflexion sur le bien commun.

Plan de communication

N'ayant pas encore les contenus à communiquer – contenus qui résulteront des échanges des différents ateliers -, il s'agit de concevoir des outils de communication pour pointer les dérives d'une politique d'activation, à côté d'une « activation » qui serait en adéquation avec notre vision et nos missions. L'idée qui soustend un plan de communication sur les enjeux cachés de

l'activation consiste à opposer une activation qui nous paraîtrait porteuse de sens à l'activation actuelle que nous estimons absurde et contreproductive.

Activation porteuse de sens	Activation « absurde »
Action centrée sur les possibilités et l'autonomie de la personne (responsabilité)	Mise sous pression de personnes à qui l'on enjoint de s'activer sans offrir de débouchés dignes de ce nom
Absence de stigmatisation	Mutation progressive des droits sociaux en devoirs à accomplir – dangereuse dérive : on vide l'Etat providence de son sens.
Approche globale et multidimensionnelle : on ne peut être réduit à notre seule fonction d'agent économique (emploi). Ouverture de l'économie à l'humain, dans sa dignité (la personne est un sujet porteur de droits) et en prenant en compte toutes ses dimensions – enjeu politique et éthique	Précarisation des personnes au sein de systèmes bureaucratiques. Image du carrousel qui tourne à vide ou à la folie. Image d'une administration qui exerce une violence symbolique sur les personnes et qui dispose de moyens de sanctions importants. – politique vue comme une technocratie

Supports de communication

Le groupe a réfléchi ensuite à un support de communication le plus populaire possible. On a pensé à l'outil audiovisuel et imaginé alors un petit clip vidéo qui opposerait la « mauvaise » activation telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui jusqu'à l'absurde à la « bonne » activation telle que nous aimerions la voir mise en œuvre.

Visuellement : la « mauvaise » activation serait grise, sombre, morose, ambiance kafkaïenne, carrousel infernal. On imaginerait un jeune qui sort de l'école, diplôme en main, qui se présente au bureau de chômage. On lui dit qu'il ne peut toucher d'allocation car fraîchement diplômé, il doit d'abord suivre un stage d'attente. Quelques temps plus tard, il est chômeur mais ne trouve pas de travail. On lui enjoint de s'activer pour trouver un travail qui n'existe pas. Ensuite il est trop vieux pour être engagé. Son monde est sombre, tout l'opprime. Les pouvoirs publics sont omnipotents : bureaux gigantesques, portes écrasantes...

Ensuite l'autre petit clip montrerait une activation porteuse de sens. L'ambiance est positive, colorée, joyeuse. Une femme avec enfants est accompagnée dans ses démarches de recherche d'emploi, on lui laisse le temps, on s'occupe de l'accueil de ses enfants pendant sa recherche. Elle gagne un salaire décent.

En conclusion, on se dit qu'il serait utile de s'allier avec d'autres structures qui portent déjà ce message (syndicats, associations, collectifs...) mais on s'interroge sur le risque de se perdre dans des jeux de pouvoir.

Pour aller plus loin...

L'asbl Flora a décidé de mettre en place différentes dynamiques en réseau pour que la journée d'étude ne reste pas une initiative parmi d'autres, intéressante, certes, mais ponctuelle et dépourvue de toute concrétisation.

Ce suivi se décline en deux axes :

- 1) Rédaction d'un **memorandum**
- 2) Mise en place d'**actions de sensibilisation** aux questions sous-tendues par l'activation et à la réalité vécue par celles et ceux que cette politique vise

Si la dynamique fédère un groupe restreint d'associations, elle suit bien une logique de co-construction et sera amenée à s'ouvrir aux acteurs de l'insertion (au sens large du terme), qui seront invités à signer le memorandum et à participer aux campagnes de sensibilisation à venir, au moins en tant que relais.

C'est Nathalie Delaleeuwe, chargée de projets, qui coordonne ce travail en réseau.
(nathaliedelaleeuwe@florainfo.be)

Par ailleurs, l'asbl Flora a déjà initié un groupe de travail suite à la journée d'étude sur la **valorisation du travail social**, et qui répond à un des axes soulevés lors de la journée d'étude sur l'activation. L'action concrète qui s'en dégage est la réalisation d'un **outil d'évaluation**, via une recherche-action, qui intègre tant les travailleurs sociaux que les publics d'une association. Il s'agit de développer une méthodologie qui permette de réaliser une évaluation qualitative du travail réalisé dans les associations d'insertion. Cette méthodologie est empreinte de l'approche sensible au genre développée par l'asbl Flora. Elle a différents objectifs :

- la valorisation du travail réalisé au sein de l'association,
- l'identification des besoins non encore rencontrés et la réponse à y apporter au sein de l'association
- la sensibilisation auprès des politiques à une approche complémentaire à l'évaluation quantitative actuellement demandée par les pouvoirs subsidiaires.

La **recherche-action** démarrera très prochainement. Elle s'adresse à des associations prêtes à impliquer l'équipe de professionnels et (au moins) un de leurs groupes-cible. Il est possible pour les associations qui le souhaitent de participer à ce processus. Quant au groupe de travail qui a défini le projet d'action, il se transforme en un **comité d'accompagnement** et s'ouvre également aux partenaires associatifs intéressés.

C'est Isabelle De Vriendt, chargée de projets, qui est responsable de ce projet.

isabelledevriendt@florainfo.be

L'asbl Flora organisera également, le **7 novembre** prochain, une journée d'étude sur les réseaux comme caisse de résonance et moyen de diffusion de pratiques sensibles au genre qui contribue à (ré)insuffler l'humain dans l'économie.

Des informations à ce propos vous seront transmises par Alice Rodrique, chargée de communication (alicerodrique@florainfo.be).

Annexe

Perte de citoyenneté et paradoxes sociétaux des politiques actives de l'emploi

Bernard Van Asbrouck (FOREM)

Contexte

Les politiques dites actives et qui se développent en Europe depuis les années 90 marquent une rupture majeure dans les rationalités politiques.

Jusqu'à cette époque la logique politique héritée de la révolution française était la prise en charge collective du risque individuel, ce qui a créé le fondement politique de l'état providence (Welfare State).

L'individu reçoit du collectif une sécurité de vie minimale. Cette sécurité, qu'elle soit exercée ou non, crée un apaisement dans la société dans la mesure où la grosse majorité des individus disposent de ce sac de secours qu'est la sécurité sociale pour tous, expression concrète de ce partage des risques individuels qu'est l'état providence (qui n'est pas, ne l'oublions quand même pas, aussi généreux que ne l'est supposé être une providence !).

Sous cette protection collective, l'individu vaque librement à ses occupations. Le droit dont il jouit (qu'il l'utilise ou pas !) est octroyé **sous condition de situation sociale**.

C'est la situation sociale de l'individu qui, une fois reconnu par une autorité compétente, va permettre l'exécution du droit.

C'est cette logique et ce mode d'exercice du droit avec laquelle l'état social actif va rompre. L'état social actif inaugure l'exercice du droit **sous condition de comportement adéquat** en sus de la situation sociale. La situation sociale n'est donc plus suffisante pour l'accès au droit.

Donc le bouclier de protection automatique qui sécurisait chaque individu a, dans l'état social actif, techniquement disparu. L'incertitude sociale refait son apparition dans le monde du travail, ce qui va enclencher des processus adaptatifs individuels multiples (cfr infra).

La logique politique a changé. A la prise en charge collective du risque individuel succède la responsabilisation de l'individu sur le risque collectif. Mais quel est ce risque collectif ? C'est, in fine, un risque budgétaire.

En effet, l'état providence est un équilibre fondé sur la croissance économique. C'est un pacte sociétal de redistribution des fruits de la croissance ; il est donc financé non pas sur le partage de richesses mais sur le partage de la croissance des richesses. Ce qui introduit dans l'équilibre du pacte sociétal la dynamique des marchés puisque ce sont les marchés qui incarnent cette croissance.

L'intégration (dite globalisation) et la financiarisation des marchés vont saper les bases mêmes de l'état providence par défaut de croissance et par l'émergence de ce que des économistes nomment l'économie de la dette fruit d'une globalisation effrénée de la spéculation.

Les politiques actives se présentent là comme le fruit d'un processus adaptatif pragmatique des politiques face à une mutation des économies ⁽⁶⁾. Par la même occasion se signent la mise sous tutelle des politiques par l'économie de marché et la fin de l'autorité politique sur l'économie ⁽⁷⁾.

Les politiques actives qui ont commencé autour de l'emploi s'étendent progressivement aux autres dimensions de la vie sociale des individus (santé, environnement, sécurité, enseignement). Elles étendent progressivement dans l'ensemble des modes d'exercice du droit cette logique d'un appel à l'acteur dans le chef de l'individu. Ce dernier est sommé d'être acteur agissant dans l'exercice du droit et non plus rester comme consommateur de ce dernier.

Cette exigence nouvelle ne rompt pas avec les valeurs sociétales que le droit tel qu'il est organisé porte. Les valeurs de solidarité de liberté, de propriété, de dignité sont toujours bien présentes dans les fondements de la politique active. Ce qui va changer en profondeur sont les modes d'accessibilité, de distribution et d'organisation et c'est là que des paradoxes vont apparaître entre les valeurs portées et le réel vécu.

La perte de la citoyenneté

⁶ Dont le point d'origine se situe dans les années 80 lors du passage d'une économie de production à une économie financière – voir travaux de Yves de Wasseige – CESRW 1990

⁷ Fin des années 90 à Davos, M. Tietmaeyer, patron de la banque centrale allemande dira à un panel de politiques du monde entier : « Messieurs, vous allez devoir apprendre à vivre sous la tutelle des marchés »

Pour comprendre ce processus d'émergence de paradoxes sociétaux dans le cadre de la mise en œuvre des politiques actives, il est utile de reprendre la grille d'analyse proposé par le professeur C. Arnsperger de la chaire d'éthique socio-économique de l'UCL (⁸).

Deux éthiques complémentaires constituent le socle des politiques actives telles qu'elles peuvent s'observer au Danemark, pays pionnier en la matière :

- Une éthique de la responsabilisation qui consiste à mobiliser l'acteur citoyen sur ses responsabilités, c'est la dimension la plus spectaculaire de ces politiques et qui génère un changement de paradigme dans les pratiques publiques. Dans cette dimension, l'état social actif va développer un ensemble de pratiques et de normes de contrôle et d'évaluation comportementale

- Une éthique de la sécurisation où l'état social actif va développer un ensemble de ressources pertinentes à destination du citoyen pour le mettre en capacité de rencontrer ses responsabilités.

C'est l'équilibre en termes d'investissement entre ces deux éthiques qui fait la valeur des politiques actives.

Si l'accent est mis unilatéralement sur la responsabilisation, on crée une démarche d'oppression et du désarroi pour des populations insuffisamment outillées pour répondre à leurs responsabilités dans le contexte complexe et instable du marché du travail.

Si par contre, on met tout l'investissement sur la sécurisation alors on entre dans des dynamiques de protection de l'individu face aux exigences de ses responsabilités. Il faut bien distinguer le concept de sécurisation de celui de protection.

L'équilibre doit permettre de garantir « la capacité » du citoyen - au sens d'Amartya Sen (⁹) - à rencontrer ses responsabilités à savoir sa « capacité...à avoir

⁸ Voir Arnsperger « Idéal de solidarité ou mascarade – in l'état social actif : un débat. La Revue Nouvelle 2001

⁹ Prix Nobel d'Economie

une *vie bonne*, compte tenu de caractéristiques personnelles et de facteurs externes » (¹⁰).

Dans la mise en œuvre des politiques actives en Belgique, on peut pointer en suivant l'analyse du professeur Oriane (ULg) qui relève une ambiguïté dans les termes actif/passif qui servent à « classer des ensembles hybrides de mesures disparates » et « l'ambiguïté de cet usage dichotomique s'amplifie lorsque dans les années 1990, les socio-démocrates belges, français, britanniques s'emparent de cet usage dichotomique de l'activation pour légitimer les transformations des systèmes de protection sociale » (¹¹).

L'ambiguïté va amener que les pratiques concrètes de l'activation vont se centrer essentiellement sur l'encadrement comportemental donc sur la responsabilisation et négliger les moyens nécessaires à une véritable sécurisation des individus.

De ce déséquilibre, un premier grand paradoxe sociétal émerge des politiques actives et que l'on peut résumer en disant : « sois acteur et tais-toi ».

Ce paradoxe que relève M. Oriane a un effet psychosocial. C'est celui qui consiste à publiquement « activer » des « non actifs ». Ces amalgames accentuent cette dévalorisation de soi qui est le terreau naturel des positions défectives et agressives. Tout un ensemble de comportements sont symptômes de cette dégradation de l'identité sociale. Des ASBL se sont construites autour de cette problématique pour redonner aux bénéficiaires la fierté d'exister. C'est un problème paradoxal que les mesures pensées pour améliorer l'accès à l'emploi ont l'effet inverse pour un certain public dont elles détériorent l'identité.

Or, on sait que, sur un marché compétitif, c'est savoir se vendre qui est déterminant.

L'individu « activé », « mobilisé », « encadré » vers l'emploi reçoit de par le discours collectif une étiquette sociale qu'il va soit intégrer et, par là, se vivre comme citoyen de seconde zone, un « loser » en quelque sorte, soit refuser et alors il va refuser le système qui le définit comme tel. Le facteur clé est le facteur temps et la répétition du phénomène. Si l'exclusion dure longtemps, que les efforts consentis se révèlent vains, une sorte de fatalisme s'installe pour ceux qui restent dans la logique du système et gardent les valeurs de l'emploi du travail, du

¹⁰ JP Hansen « La vraie nature du marché – Ces idées qui nous gouvernent » De Boeck – à paraître –

¹¹ Jean François Oriane : « le traitement clinique du chômage » Thèse de doctorat UCL – novembre 2005 - p.22

devoir, etc, comme « articulateur central » ⁽¹²⁾ de leur comportement. Le temps et les revers mettent leur vie en échec. Leur identité sociale est dégradée en regard de l'identité de référence. Des processus de victimisation vont là s'enclencher.

Comme le montre Jean-Marie Apostolidès dans « *Héroïsme et victimisation* », la culture occidentale est centrée sur une logique victimaire. Une partie de plus en plus grande de la population se vivant comme victime des inégalités, ce qui construit des exigences de réparation que les agents rencontrent dans les revendications d'un certain nombre de chômeurs. Gaillard ⁽¹³⁾ va nous montrer qu'effectivement ces victimes, en fait, ont intégré en elles les éléments psycho-organisationnels de notre modernité, éléments qu'il énonce comme

- *culpabilité par principe et de réflexibilité coupable ;*
- *division du sujet et rapport désirant aux objets ;*
- *présent vécu comme temps structuré par le passé et l'avenir ;*
- *intégration de l'autorité de type paternel et de la hiérarchie verticale ;*
- *concentration des espaces de jouissance sur le sexuel. ⁽¹⁴⁾*

Les positions défectives victimaires fatalistes et démotivées trouvent leur racine dans cette identité qui a intégré par la nature du système socio-économique la perte de statut de citoyen.

Le système socio-économique centré sur le marché libre concurrentiel a enlevé dans les processus d'identité sociale un facteur important de sa construction et de l'adhésion à l'ordre établi : la stabilité de l'emploi. **La flexibilité a comme effet de retirer la sécurité du statut et lorsque la perte de ce statut soit perdue, soit se répète régulièrement, il y a une sorte de fatigue sociale qui génère l'abandon de soi dans une forme de passivité ou de rejet face à un réel devenu inaccessible.**

Chez les plus jeunes, qui paient un lourd tribut à la flexibilité, c'est plus l'impossibilité d'exister dans la société qui se structure et va générer des dynamiques de construction d'alter-monde et des besoins individuels de reconnaissance. Comme l'écrit Bernard Fourez : « *en retirant la sécurité du statut, on a dans le même temps accru la quête de reconnaissance* » ⁽¹⁵⁾.

¹² Concept proposé par JP Gaillard et qui désigne les fondements psychosociétaux du comportement

¹³ JP Gaillard : « Jeunes et adolescents en mutation »

¹⁴ JP Gaillard Op cit. p.131

¹⁵ B. Fourez – *Personnalité psychofamiliale, personnalité psychosociale* – Genève 2004

La dégradation de l'identité sociale que génère la perte durable ou l'inaccessibilité d'un statut est une « instabilité de la définition de soi pour l'Autre ». D'où la désappartenance pour un certain nombre de demandeurs d'emploi et l'auto-appartenance que les jeunes en particulier construisent. Ce qui crée une relation sociale dés-institutionnalisée puisque l'institution est ce qui confère un statut. Comme l'écrit JP Gaillard (p. 124) « le processus de dés-institutionnalisation, la disparition de l'autorité de mode paternel et du hiérarchique [– *conséquence de cette dés-institutionnalisation et du fait que le Père n'est plus une référence NDLR*] génère une contrainte nouvelle : s'assurer par soi-même de la définition de soi pour soi et pour l'autre »

L'état, la loi, les institutions ne protègent plus, n'offrent plus la garantie de la dignité de soi dans la société.

La dignité d'humanité qu'un individu reçoit de sa collectivité est sa capacité à dire à l'autre et au monde « je suis ce que je suis » et de s'entendre répondre « tu es bien ce que tu es » ; c'est l'éthique de l'accomplissement de soi sous le regard de l'autre qui est fondateur de l'identité sociale.

L'activation paradoxalement dégrade cette identité sociale (qui n'est pas confondre avec l'identité personnelle !) par l'usage impropre des termes actif/passif. Ainsi, puisque l'individu reçoit de sa collectivité via les pratiques et les discours véhiculés une image de soi négative, il se reconstruit une autre identité sociale avec son groupe de pairs. C'est particulièrement le cas chez les jeunes utilisateurs intenses des réseaux sociaux qui vont construire progressivement une autre cité plus respectueuse de leur identité.

C'est le sens profond de cette phrase d'un jeune qui dit à sa référente Forem « je sais que le système ne me veut plus mais je pense que, moi non plus, je n'en veux plus ». En fait, il n'a jamais cessé d'être acteur et n'a nul besoin d'être activé. Mais le fait même d'être concerné par des mesures sociales qui le postulent comme passif et donc « l'activent » est une injure à son identité.

Il s'ensuit que l'injonction publique « Sois acteur et tais-toi » résonne dans l'esprit d'une jeunesse pour qui être acteur n'est pas accomplir un devoir d'état mais une œuvre personnelle. C'est toute l'interprétation du réel que représente l'action publique qui est là mise en difficulté. Il faut considérer comme le montrent Murcler et Suret (1988) que cette action publique fonctionne comme une matrice sociale qui porte le sens des actions individuelles.

Il y a donc une difficulté culturelle importante d'adhésion à la finalité et au cadre de référence de l'activation pour une partie de la population et cette difficulté est plus grande et plus large avec les jeunes.

Le paradoxe économique

Un deuxième paradoxe émerge et est lié à l'utilité même de l'activation en regard d'un marché qui ne se montre plus en capacité de répondre aux besoins socio-économiques de toute une population. C'est le paradoxe économique. Une politique active n'a de sens que si l'action d'activation aboutit à quelque chose. Ce paradoxe tient au fait que dans le domaine de l'emploi et de la formation, le politique ne contrôle nullement la contrepartie du marché ni les effets adaptatifs sur la condition salariale du marché du travail. Or, plus la compétitivité impose de la flexibilité (temps partiel – congé – CDD – etc) plus les mesures d'activation élargissent la base de l'emploi dans des sous-statuts, plus la qualité même de l'emploi diminue pour une certaine frange de la population.

Dans l'activation, certaines populations se débattent entre le manque d'emploi et l'emploi d'une qualité insuffisante pour la dignité humaine.

Ces faits concernent particulièrement les jeunes. Donc l'activation centrée sur l'ordre économique courant à savoir l'emploi du monde techno-industriel tel qu'il est aujourd'hui a comme effet de détruire la valeur du travail dans la tête des jeunes ce qui est sur de nombreuses dimensions parfaitement compréhensible. L'emploi, le travail ne sont pas des devoirs, ce sont des moyens.

Des moyens pour un vivre mieux individuel et collectif. Ces deux éléments sont de moins en moins rencontrés aujourd'hui.

Les working poor sont les esclaves modernes. Des esclaves sans maître identifiable mais des esclaves par les conditions de vie qu'ils doivent assumer.

Et leur dire que c'est une question de compétitivité est une bien piètre raison, puisque l'ordre ainsi énoncé nous dit que c'est l'homme qui est au service de l'emploi et non pas l'emploi au service de l'homme.

La forêt de Sherwood

C'est cette inversion de sens que l'activation made in England mise en œuvre en Belgique acte dans le corps social et la réponse des jeunes ne se fait pas attendre, ils quittent de manière perlée le corps social si peu accueillant pour s'en construire un autre digne d'eux, de leur vie, de leurs espérances.

Ce décrochage à bas bruit des jeunes est le symptôme d'un mouvement plus large dont l'origine n'est pas dans la mise en œuvre des politiques actives mais ces dernières l'ont de manière évidente accéléré, ce qui est pour le moins

paradoxal dans la mesure où ces politiques, dans ce qu'elles disent, visent l'inverse.

C'est le symptôme d'une nouvelle question sociale en émergence aujourd'hui et cette nouvelle question sociale pourrait se résumer sous la forme : ce n'est plus le chômage de masse, mais le décrochage en masse.

Cette nouvelle question sociale qui se développe aujourd'hui en Wallonie comme dans le reste de l'Europe interpelle de manière de plus en plus vive la fonction publique.

C'est le fruit convergent des développements RH dans les entreprises, de l'intégration des marchés et des chaînes de valeurs, du développement des technologies, de la transformation des rationalités politiques et, last but not least, de la financiarisation de l'économie.

Les dimensions de la nouvelle question sociale

Cette question sociale est constituée de nouvelles dimensions profondément interdépendantes constituées non plus de la question de l'emploi mais de celle de l'activité socio-économique et moins de la question du chômage que de celle de la précarité.

Ces nouvelles dimensions sont au cœur de la problématique de comportements nouveaux que l'on voit émerger sur le marché du travail. Il n'y a pas d'intention dans la majorité de ces comportements, il n'y a pas non plus de manque de la part des particuliers contrairement à l'opinion courante. Il y a surtout de l'adaptation.

La réalité des différences de niveaux éducatifs, cognitifs, sociaux, familiaux, etc. a toujours existé. C'est la source de la pluralité de notre humanité. Par contre ce qui a changé en regard de ces différences, c'est la tolérance socio-économique et politique et la capacité à notre société de vivre avec ces différences. Le système sociétal exige de plus en plus de compétences donc il est logique qu'une part de plus en plus importante de la population décroche.

C'est ce décrochage de masse à bas bruit qui constitue la nouvelle question sociale, celle des sociétés de l'information. A moins d'y trouver réponse, on peut s'attendre à l'augmentation de troubles dans la société.

Il y a quatre dimensions qui apparaissent à l'analyse de la connaissance des agents régionaux du Forem. Dimensions qui se renforcent mutuellement et sont profondément entremêlées : dégradation de l'identité sociale, transformation du

rapport à la norme, processus d'adaptation à la précarité et dégradation de la condition salariale.

Dégradation de l'identité sociale

Comme déjà explicité, il ne s'agit pas de l'identité personnelle mais de l'image de soi que la personne intègre suite aux interactions qu'elle vit dans son environnement humain. La stigmatisation sociale que crée l'intervention publique sur le chômage, et l'instabilité de l'emploi que produisent les processus RH et la flexibilité du marché ont comme effet de dégrader cette image de soi que l'individu reçoit de sa société. Le décrochage revient là à reconstruire son identité sociale en changeant de société... ce sont les mouvements d'appartenance et de rupture que l'on observe, particulièrement chez les jeunes.

Transformation du rapport à la norme

C'est le fruit de mutations culturelles du rapport à soi, à l'autre, au monde et aux choses et qui font que l'approche des politiques actives centrée sur les normes usuelles produit l'effet inverse que ce qu'elles cherchent, à savoir le décrochage plutôt que l'intégration. A une norme publique linéaire coercitive s'oppose de plus en plus une norme individuelle d'accomplissement et d'opportunité. Cette nouvelle norme dite individualiste est justement celle que la culture socio-économique des marchés impose via les concepts de talents, de performance, etc...tous construits sur des logiques individuelles. Le demandeur d'emploi doit être individualiste sur le marché mais soumis dans les politiques actives. Cette disharmonie est facteur de rébellion dans le vécu des mesures de la politique active.

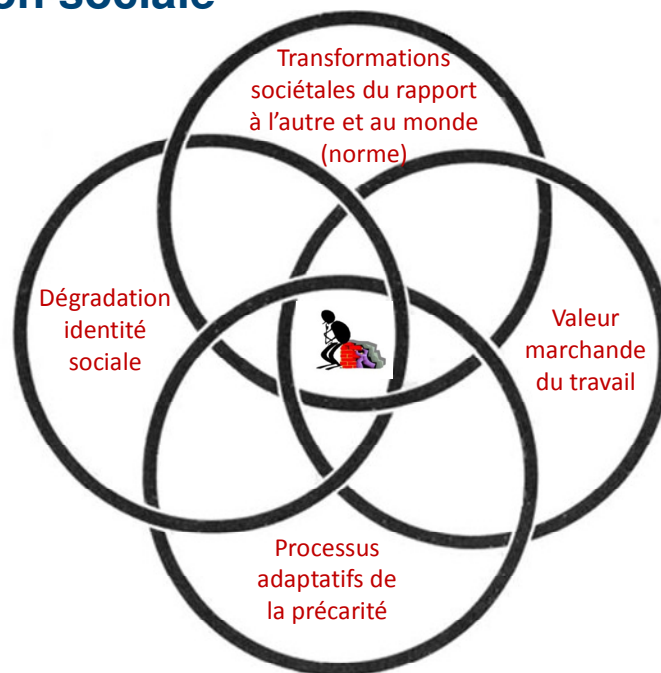
Processus d'adaptation à la précarité

Avec le temps, les individus s'adaptent à la « petite misère » et trouvent des modes de comportements qui intègrent cette dimension sociale. Ces comportements adaptatifs sont le ressort principal du décrochage parce qu'ils construisent avec le temps une autre cité à la limite de la légalité voire carrément dans l'illégalité. C'est un facteur de paix civile tant que c'est supportable et vécu individuellement. Quand c'est vécu comme une injustice et collectivement, alors des mouvements sociaux lourds se déclenchent (voir le mouvement des indignés). Quand la forêt de Sherwood sera très peuplée, on peut s'attendre à l'émergence en son sein de nouveaux leaders. La nouvelle question sociale va là produire ses nouveaux Robin des bois ou autre Spartacus.

Dégradation de la condition salariale

C'est toute la question de l'adaptation des comportements à l'instabilité de l'emploi et à sa faible valeur marchande en regard du coût de la vie pour les basses qualifications (et de plus en plus les moyennes; voir l'impossibilité grandissante pour certaines personnes en emploi de se loger dans la ville où elles travaillent). Cette dégradation détruit la valeur morale du travail. A cette dégradation, il faut ajouter la problématique de contrepartie du marché qui ne répond pas nécessairement aux multiples sollicitations que le demandeur d'emploi est tenu de produire pour ne pas perdre ses droits. Des cas de personnes qui ont envoyé des centaines de lettres de candidatures sans aucune réponse sont de plus en plus cités. De Gaulejac parle là de harcèlement social.

Dimensions nouvelles de la question sociale

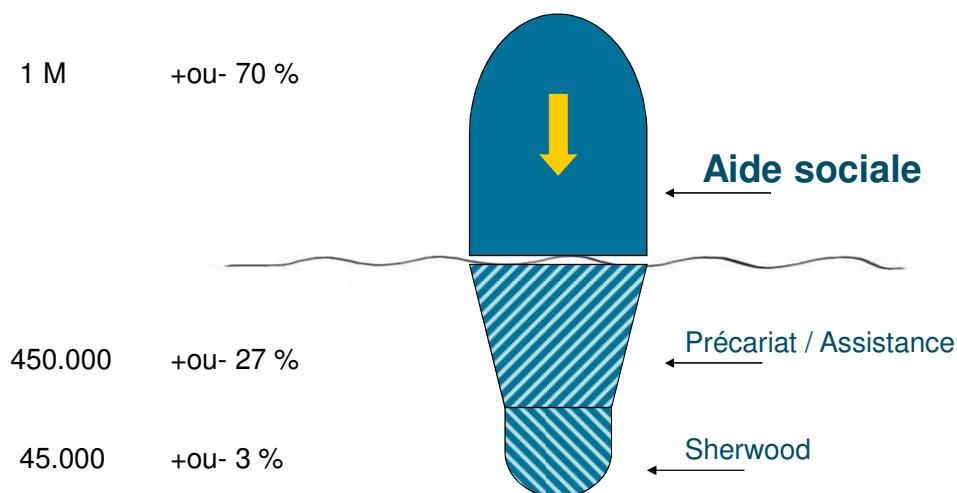


Ces dimensions agissantes de manière convergente produisent avec le temps le processus de décrochage d'une part de plus en plus importante de la population particulièrement jeune et/ou peu qualifiée. Ce qui rend les mesures de réinsertion (Formation-accompagnement) de plus en plus onéreuses et incertaines.

70% de la population qui vit grâce à la sécurité sociale (chômage, CPAS, mutuelles) alterne des temps d'aide sociale avec des temps d'indépendance économique. Ces alternances se sont étendues dans la durée de vie (Il y a vingt ans, il s'agissait surtout d'un temps de démarrage dans la vie active) et accélérées. Il s'ensuit avec le temps qui passe que des parcours sont piégés dans l'aide où l'on voit les personnes circuler d'un mode à l'autre. C'est la précarité (+/- 27%).

Les politiques actives produisent des ruptures régulières dans ces circularités (ce qui est bien leur but !) mais le marché ne répond qu'à 20/30 % à ces ruptures. Une part du flux de l'aide sociale est alors décrochée durablement de la cité. C'est le processus de décrochage que je nomme Sherwoodisation (l'entrée dans la forêt de Sherwood).

L'effet : Le décrochage sociétal



19

L'enseignement de promotion sociale comme vecteur de mixité sociale ? - Bernard Van Asbroeck - IPFS-PREFAS - 26/09/2012

Les conditions de la citoyenneté active

Aujourd'hui, un modèle socio-économique est entré en crise. Celui d'une raison techno-industrielle dont les valeurs de devoir, d'ordre, de sacrifice de soi cèdent le pas à celles de liberté, de créativité et d'accomplissement de soi. D'autres

normes viennent irriguer le vivre ensemble. Il s'ensuit que le rapport à la loi change. Elle n'est plus un cadre de référence dans lequel le comportement se déploie, elle devient une règle du jeu que l'on manipule pour réaliser son devenir. On remplace là la soumission à la loi par la mesure du risque. Les particuliers deviennent autonomes dans le sens où ils se fixent leurs règles, leurs démarches, leurs comportements en fonction de leur choix individuel issu de leur situation particulière et de leur désir d'accomplissement personnel (αυτο-νομοσ : qui crée sa règle, sa norme). La généralisation de cette attitude est ce qui se décrit comme effet social dans ce que l'on nomme l'individualisme. Le problème surgit dans le rapport des services publics de l'emploi avec les citoyens. Ces organisations ont été conçues et construites dans un rapport social hétéronome. Le particulier y est attendu dans un cadre de comportement prescrit et formaté par la logique sous-jacente qui préside à la sécurité sociale : celles des droits et devoirs. Le devoir est un devoir comportemental correspondant à la reconnaissance du droit. Ce système d'échange social très différent d'un système d'échange économique est entré en crise et plusieurs raisons y président :

- **l'échange social centré sur la soumission à la règle d'octroi du droit ne correspond plus aux exigences comportementales du système d'échange économique qu'est l'emploi (créativité, adaptabilité, autonomie).** Il y a donc un conflit psychosocial en cours dans les politiques actives d'emploi dans la mesure où elles mettent l'accent essentiellement sur la responsabilisation et qu'elles négligent la sécurisation des particuliers en regard des exigences du marché.
- L'augmentation géométrique de la précarisation des jeunes et des basses qualifications a comme effet l'émergence de comportements adaptatifs non prévus et donc inintégrables dans le système d'échange social qu'est la sécurité sociale. Il s'ensuit une démultiplication des exclusions de droit qui a un effet de renforcement de ses comportements adaptatifs et préside à l'émergence de système d'échanges sociaux hétérodoxes et locaux ⁽¹⁶⁾, ce qui enclenche un processus de décrochage à bas bruit d'une part de plus en plus importante de la population particulièrement jeune et/ou peu qualifiée. Ce processus de « Sherwoodisation » que l'on observe dans de nombreux pays européens est encore relativement limité en Wallonie mais la précarisation en cours des travailleurs en activité laisse présager une augmentation significative de ce phénomène social. De plus, l'arrivée prévisible d'une cohorte de précaires à la pension qui n'ont pas pu cotiser pour celle-ci va générer une véritable bombe sociale au niveau des aînés.

¹⁶ Par exemple, depuis 5 ans le nombre de systèmes d'échanges non monétaires locaux a quintuplé en Wallonie

A terme, cela va dégrader la cohésion sociétale.



e système de sécurité sociale tel qu'il est structuré et mis en œuvre par les politiques de l'emploi perd peu à peu de son efficacité, en témoignant les multiples demandes de réforme en tous sens (politique, économique et institutionnelle)

L

La question est complexe et périlleuse dans la mesure où il faut prendre conscience que les systèmes d'échange social et d'échange économique sont intimement interdépendants. La faiblesse de l'un affecte la force de l'autre.

La force économique repose sur une force sociétale qui est le socle fondateur de la citoyenneté. L'activation n'a de sens que si ce socle est garanti. Ce socle n'est garanti que si chaque individu vit dans un environnement humain qui rencontre quatre conditions, les conditions de la citoyenneté active :

- 1) de pouvoir vivre la flexibilité dans la dignité c'est-à-dire dans la sécurité et la perspective d'avenir
- 2) de pouvoir être acteur de son parcours, c'est-à-dire de disposer de la connaissance et des compétences socio-relationnelles requises
- 3) de bénéficier de soutiens et de ressources publiques adéquates qui compensent les manques de moyens individuels
- 4) de pouvoir participer à la construction de la cité via des relais démocratiques corrects. (Structure et fonctionnement)

Il s'agit là de quatre conditions de base à la citoyenneté active dans le cadre d'une société mondialisée, médiatrice, aux marchés intégrés.

Un bref tour de piste permet de se rendre compte que, pour une large population, ces conditions ne sont plus remplies. Les politiques actives ne disposent donc pas des conditions d'une réussite positive, c'est-à-dire intégratrices et développementales. On peut en conclure qu'à l'effort de développement économique doit correspondre un effort de développement social. Ce développement, et les politiques actives qui en donnent l'axe, n'est plus centré

sur l'aide sociale et les compensations matérielles même si elles restent un socle de base inévitable pour construire le développement d'un social du futur ⁽¹⁷⁾.

Mais là, le chantier est énorme. Car le modèle dominant qui fonde la sécurité sociale aujourd'hui est le modèle techno-industriel. C'est ce modèle qui aujourd'hui est en crise. Les valeurs qu'il porte ne sont pas niées par les citoyens comme on le pense trop souvent, elles sont vécues autrement, elles sont transcodées dans des usages nouveaux. Cette « soft law » pour reprendre l'expression de Benoît Frydmann ne reconnaît plus les codes anciens centrés sur l'universalité abstraite divine ou civile. Ce sont les codes de l'instant compact, temps sans passé et sans avenir, temps adaptatif car sans durée. Il n'y a pas de loi possible dans ce temps d'urgence qui est le fruit d'un constat : Dieu a triché avec la loi. Revu au temps d'aujourd'hui, on traduit : les pouvoirs nous demandent un comportement censé nous garantir notre dignité et notre avenir car telle est la logique rationnelle de la vie qui fonde ce système. Mais ils se montrent totalement incapables de nous garantir la dignité promise. Il y a rupture de contrat entre la vie vécue et la règle énoncée. De plus, eux-mêmes ne respectent pas ces règles dans l'espace économique qui fonde nos conditions de vie et de devenir. **Donc, ces lois sont illégitimes car non respectées et irrespectueuses de notre accomplissement. Elles ne sont que contraintes qui nous empêchent de répondre aux exigences et aux opportunités de la vie, elles ne sont ni ressources ni protection.**

Le champ de l'emploi est particulièrement vif sur ces questions où les arrangements pour raison économique rendent infondées les règles comportementales que l'on y énonce.

Les chômeurs ne sont donc pas moins éduqués que d'autres. Ils sont en rupture de code. C'est-à-dire que ce qu'ils doivent faire pour pouvoir vivre dans le système que nous leur offrons ne peut entrer dans les codes du système lui-même pour un nombre non négligeable d'entre eux. **Le parcours classique que le système de la raison avait construit est rompu par la dynamique, en propre irrationnelle, des marchés.** A part pour les plus compétents et les mieux nantis en termes de ressources familiales, la vie professionnelle est une galère de débrouille sans perspective de stabilité et avec des risques élevés. Il n'est pas possible d'être citoyen dans une société de la compétition lorsque la compétition devient une affaire d'individu.

17

Tant que ce sont les organisations socio-économiques qui sont en compétition, il est possible de créer en leur sein des espaces humains protégés de la compétition.

Alors au sein de l'organisation, il est possible de préserver le cadre normatif et garder à l'emploi son caractère intégrateur et porteur de dignité humaine. Mais les systèmes RH et managériaux en développement dans les organisations humaines et ce, pour de légitimes raisons de compétitivité, injectent la compétition jusqu'au cœur des organisations et par là instrumentent l'emploi à une raison externe. L'homme devient machine et vit l'emploi comme une aliénation. Les témoignages abondent en ce sens d'une perte de valeur humaine dans l'emploi.

Soit par le haut via les processus performatifs imposés comme norme aux cadres qui ne peuvent plus pratiquer l'Art managérial au sens de Portnoff ¹⁸ car ils deviennent les exécutants de procédures préétablies qui leur demandent en sus de « croire » en la toute puissance du système. Comme le soulignent Bernard Fourez, Marcel Gauchet, Jean Paul Gaillard, le marché devient là le nouveau « Sacré » qui donne à voir l'invisible de la croyance où l'humain reprend des postures de sujet contraint.

Soit par le bas via une organisation du travail qui ne laisse plus de temps à la respiration humaine que ce soit en termes de l'activité elle-même qui transforme, comme l'énonce Jorion, le travailleur en sportif de haut niveau payé au Smic, ou bien dans la flexibilité horaire de la compétitivité qui rend complexes les rythmes sociétaux de vie de l'individu et le transforme la plupart du temps en travailleur pauvre (¹⁹).

Ces conditions de l'emploi sont le fait essentiellement de grandes organisations. Les PME ont, pour la plupart, gardé la dimension d'organisations protectrices de leurs travailleurs. Mais, il ne faut pas oublier que les grandes organisations représentent la majorité de l'emploi.

Ceci implique que l'image de l'emploi telle qu'elle est véhiculée dans la rue et dans les médias est construite par cet emploi industriel de masse et partant les conditions de cet emploi, la manière dont il est géré fait référence dans l'opinion publique. Les citoyens ne perdent pas le sens de la valeur du travail, ils refusent la condition salariale d'aujourd'hui, ce qui produit un comportement d'exigence vécue comme excessive par la majorité du patronat de PME (voir études écosystèmes du Forem) ou bien estiment l'emploi comme non convenable non

¹⁸ « manager c'est organiser les meilleures interactions humaines »

¹⁹ Voir à ce sujet le documentaire « la mise à mort du travail » particulièrement la troisième partie « la dépossession du travail » de Jean Robert Viallet

pas en regard des normes légales qui ne leur font pas sens mais en regard des conditions qu'ils se donnent pour leur projet de vie. La tension augmente donc entre un patronat pris dans les conditions de compétitivité du marché et les codes du pouvoir qu'il véhicule, et les jeunes travailleurs qui ne participent plus au « sacré » du marché mais au sacré de la vie elle-même. **Ce déplacement du sacré souligné par Gaillard et Heirez von Foerster fait passer le point de sens dans l'espace socio-économique de la morale du devoir à l'éthique de l'acte.** Le devoir n'ayant plus de sens, c'est l'acte qui en prend et le code de référence reprend essentiellement la valeur humaine de l'égalité. Les citoyens se vivent comme égaux de droit et toute subordination devient intolérable. Ce qu'ils envoient à la face de l'entreprise et des institutions, ils l'appliquent à eux-mêmes. Ainsi on voit de plus en plus émerger des processus de décision collectifs sans chef qui utilisent intensément les moyens technologiques. C'est ce que Guy Standing, dans « The precariat », va nommer la connectivité jeune (c'est essentiellement chez les jeunes que ces processus s'observent) et que Gaillard énonce autour du nouveau « esprit extra cérébral » que devient internet. Ce dernier remplace celui des générations précédentes analysé par Bateson autour de l'Ethos et de l'Eidos de notre société et dont le cadre normatif a été créé par la religion chrétienne. Il s'ensuit ce que Gaillard nomme les variables disparates, c'est-à-dire des variables qui ne peuvent pas s'apparier et qui définissent l'injonction faite aux individus comme autant de double contrainte qui génère chez l'humain des comportements conflictuels.

Conclusion : une société en mutation

Le sacré du marché comme référence de sens donné aux citoyens concomitamment à un code comportemental postchrétien ⁽²⁰⁾ les pose dans une position de double contrainte entre (d'après JP Gaillard) :

- hiérarchie verticale et égalitaire

Le système est construit sur et par la hiérarchie d'un pouvoir organisationnel mais le discours prône l'égalité et la compétition des talents que le marché injecte impose une égalité de fait. On constate d'ailleurs dans des organisations petites qui doivent être très compétitives des structures de type adhocratique qui sont par nature égalitaires.

- culpabilité par principe et devoir de développement personnel

²⁰ C'est-à-dire les valeurs chrétiennes laïcisées par les lumières – voir Foucault – Fourez - Apostolidès – Gaillard - Gachot - Stiegler – Badiou – Žižek)

C'est la double contrainte que les services publics, à leur corps défendant, soulèvent le plus souvent et les enregistrements d'interaction CAP/Demandeurs d'emploi réalisés par le professeur Oriane le montrant clairement. L'activation responsabilise l'individu sur sa situation. Ce qui en principe peut se défendre. Mais il y a un effet pervers si l'agent responsabilisant ne peut garantir l'aboutissement de la responsabilité. En ce cas, nous entrons dans le champ de la culpabilisation, de la « maladie » et du traitement clinique du chômage comme l'énonce Oriane, ce qui n'est pas le fondement originaire de l'activation. C'est un effet induit dont les agents des services publics ne sont absolument pas responsables et dont la source se trouve dans le défaut de contrepartie du marché. Marché qui de par ailleurs exige du développement personnel et non pas une soumission. On voit là émerger un nœud sociétal dans les politiques actives.

- modestie par principe et présentation de soi

Une des conclusions transversales des études écosystèmes du Forem est que le chercheur d'emploi doit être « communicant », c'est-à-dire développer des compétences socio-relationnelles suffisantes pour « se vendre ». En clair, celui qui réussit ne peut pas être modeste. On voit d'ailleurs des pratiques de recrutement se développer pour distinguer ce qui est de l'ordre de la réalité du profil de ce qui est de l'ordre de sa théâtralisation. Pourtant, le système éducatif et institutionnel quant à lui, exige une compliance de l'individu à l'ordre établi.

Ces doubles contraintes associées à une image de l'emploi qui s'est dégradée au fil du développement des marchés libres amène les positions de retrait des individus qui sont une distanciation adaptative à un cadre devenu par son développement même obsolète.

La raison qui fonde dans la république les caractéristiques communes de « l'honnête homme », référence d'une citoyenneté active, est devenue une croyance parmi d'autres que chacun embrasse à sa guise.

Après la mort de Dieu, nous voilà rendus à la fin des lumières dans l'ordre de référence des comportements. Ce qui provoque une interrogation soutenue du monde institutionnel dont la génétique est fondée sur la dimension hétéronome de la norme comportementale.

Dieu et la raison renvoyés dos à dos par une citoyenneté en quête de reconnaissance concrète au quotidien des jours. L'autorité est là privée d'argument puisqu'il n'y a plus de raison aux choses. Au temps ouvert

correspond un monde vif ; un lieu instable, inorganisé car s'organisant au fil des évènements.

Ces problématiques sont le symptôme de transformations profondes qui vont au-delà du postmodernisme. C'est une création historique en cours dont le champ d'émergence n'est plus la religion, le politique ou le philosophique comme ce fut le cas de par le passé.

Le champ d'émergence est socio-économique. La mutation en cours n'interroge plus le sens du vivre ensemble mais sa nature. La question posée n'est plus l'ordre, mais le bien être. La réponse ne sera pas dans une nouvelle pensée, une nouvelle foi ou de nouvelles idéologies, mais dans une nouvelle organisation sociétale libérée des exigences cognitives de nos modèles du monde et fondée sur les conditions de dignité du vivre humain sur terre.